



A.E.T.A.



AGIR POUR DES ELECTIONS TRANSPARENTES ET APAISEES
Plate-forme des ONG de la Société Civile dotée de la personnalité juridique
Arrêté Ministériel N°125/CAB/MIN/J&DH/2011 du 11 Avril 2011

Fermeture circonstancielle des bureaux de l'AETA

Chers collègues et partenaires,

Nous vous savons bien portant dans cette situation de confinement à laquelle nous sommes tous soumis et qui est un impératif existentiel.

Face à la menace virulente et aux ramifications à vitesse fulgurante et envahissante qu'impose au monde la pandémie du COVID 19 ; et au regard du danger auquel s'expose son personnel et au travers de lui son entourage ; le Secrétariat général de l'AETA expérimentait depuis le lundi dernier 23 mars 2020 un mode de travail partiellement à distance.

A ce jour, conscient de l'ampleur flagrante que prend cette pandémie, plus particulièrement dans la ville-province de Kinshasa ; soucieux de mettre ses agents à l'abri de la contamination ; et conformément aux mesures de la riposte édictées par le gouvernement de la République dont le respect s'avère de rigueur, le Secrétariat général de l'AETA s'oblige à fermer ses bureaux à dater de ce jour jusqu'au 6 avril 2020. Son personnel travaillera totalement à distance en capitalisant les moyens de communication comme skype, whatsapp, internet et téléphone pour des échanges.

Il vous prie, à cet effet, de contacter les préposés ci-après pour toutes fins utiles :

Monsieur Parole MBENGAMA pour des questions liées au projet : +243 844 82 58 19

Madame Laetitia NKATA pour des questions relatives à l'administration et aux finances : +243 97 09 80 345

Madame Josline NGOY TSHITUTA pour des questions de communication et d'archive : +243 81 78 98 938

Monsieur Gérard BISAMBU, Secrétaire Général : +243 85 19 58 942 et 82 63 57 631.

Le Secrétariat de l'AETA tient à signaler que ces dispositions de service pourraient être reconduites après évaluation de la situation sanitaire en cause.

Gérard BISAMBU
Secrétaire Général/AETA